

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Direction générale de Pôle emploi
Paris, le 2 février 2022

Pôle emploi et Initiative France renforcent leur collaboration pour soutenir les porteurs de projet et favoriser la création et la reprise d'entreprises

Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi et Guillaume Pepy, président d'Initiative France, premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs, ont signé un protocole national d'une durée de trois ans pour renforcer leur coopération. Les deux acteurs s'engagent à mobiliser conjointement leurs ressources, expertises et réseaux pour mieux promouvoir l'accompagnement des porteurs de projet.

Concrètement, ce partenariat a pour objectif de sécuriser les parcours des demandeurs d'emploi créateurs ou repreneurs d'entreprises, notamment ceux en recherche de financement. Alors que la création d'entreprises est en hausse en 2021¹, le contexte de crise requiert plus que jamais un accompagnement sur mesure, en adéquation avec les besoins des futurs entrepreneurs, pour permettre l'émergence de nouvelles entreprises pérennes.

Face à ces constats, l'accord national s'articule autour de deux axes :

- ✓ Sécuriser les parcours des demandeurs d'emploi souhaitant développer un projet entrepreneurial, en mettant en valeur les atouts d'un accompagnement par le réseau Initiative France ;
- ✓ Agir en faveur des entrepreneurs affectés par la crise ou encore des entrepreneurs qui, faute de perspectives, ne pourront pas poursuivre leur aventure entrepreneuriale et ainsi faciliter leur retour vers l'emploi salarié.

Ce partenariat national vient soutenir et amplifier les synergies déjà en place localement entre Pôle emploi et Initiative France. Les conseillers de Pôle emploi sont par exemple régulièrement invités à participer aux comités d'octroi de prêt d'honneur du réseau Initiative et à intervenir dans les clubs d'entrepreneurs sur des problématiques liées aux ressources humaines. Autant de pratiques qui seront encouragées à l'avenir.

Pour Jean Bassères : « *La création d'activité est un levier important pour diversifier les solutions de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Pôle emploi est attaché à promouvoir l'accompagnement des porteurs de projet, pour qu'il soit le plus adapté à leurs besoins, notamment de financement. Notre coopération avec Initiative France est, en ce sens, un moyen de sécuriser leurs parcours.* »

Pour Guillaume Pepy : « *Nous partageons avec Pôle emploi une implantation territoriale dense et la conviction que la création ou la reprise d'une entreprise peut être une voie d'insertion et de réalisation professionnelle. Nous mutualisons aujourd'hui nos savoir-faire au service de la réussite des porteurs de projets, en mettant l'accent sur le soutien aux jeunes de moins de 30 ans et aux habitants des quartiers prioritaires.* »

¹ INSEE, « [Le repli de la création d'entreprises en novembre 2021, forte hausse sur 12 mois](#) », décembre 2021

À propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

www.pole-emploi.org

Retrouvez l'actualité de Pôle emploi sur [Twitter](#)

À propos d'Initiative France :

Initiative France est le 1er réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise. Le réseau est fortement ancré localement avec 210 associations réparties sur tout le territoire français - métropole et outre-mer. Elles accueillent les entrepreneurs, évaluent leur projet, le financent par un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie et accompagnent les entrepreneurs en leur faisant bénéficier d'un soutien par d'autres chefs d'entreprises et en leur permettant d'accéder à un réseau économique local.

En 2020, Initiative France a soutenu et financé la création ou reprise de 15 042 entreprises par 18 400 entrepreneurs. Ces entreprises ont créé ou sauvé plus de 40 000 emplois. Le réseau a apporté 177 millions d'euros en prêts d'honneur aux entrepreneurs, ce qui leur a permis d'obtenir 1,3 milliard d'euros auprès des banques. Le taux de pérennité des entreprises soutenues est de 89% à trois ans.

www.initiative-france.fr

Retrouvez l'actualité d'Initiative France sur [Twitter](#), [Instagram](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Valérie Sébalj – 06 27 20 79 70 – valerie.sebalj01-ext@pole-emploi.fr

Initiative France : Xavier Bossaert – 06 42 58 82 47 – xavier.bossaert@initiative-france.fr